



DATE D’AFFICHAGE DU COMPTE RENDU : 14 février 2022

**Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du
DE ST HILAIRE DES LANDES**

Le jeudi 10 février 2022 à 20h

L’an deux mille vingt et deux, le jeudi dix février à vingt heures s’est réuni à la Mairie le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur **HAMARD** Claude, Le Maire.

Etaient Présents : **BOULIERE** Morgane, **BRICARD** Mickael, **GONNET** Albert, **HAMARD** Gwenaelle, **HERVE** Aude, **LEBOEUF** Roselyne, **LETARD** Christian, **PIROT** Mickael, **REBILLON** Christophe, **RIGAULT** Magali.

Absents excusés : **MEIGNEN** Alexandra, **PLEUTIN** Nathalie, **BOURDIN** Laurent, **ALEXANDRE** David

Mme Morgane **BOULIERE** est élue secrétaire de séance.

Ordre du Jour

- Travaux commerce : Avenants divers
- Location logement communal 5, square de mairie
- Travaux sanitaires école Publique : Validation de l’appel d’offre
- Affaires diverses

1- Travaux commerce- Avenant n° 1 – Lot N° 04 – Charpente -Ossature Bois - SARL DARRAS

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu’une modification est apportée sur l’aménagement intérieur du futur commerce qui engendre un cout supplémentaire qui génère un 1^{er} avenant au Lot n° 04 Charpente -Ossature Bois SARL DARRAS

Lot	Désignation	Entreprise	Montant du marché initial	Avenant HT	Montant suite avenant HT
Lot 04	Charpente Ossature Bois	SARL DARRAS	19 764.50 € HT	271.50 HT €	20 036.00€ HT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l’unanimité :

- ✓ Accepte l’avenant n° 1 du Lot 04 – Charpente-Ossature Bois pour un montant de 271.50 € HT
- ✓ Autorise Mr Le Maire à signer l’avenant

2- Travaux commerce- Avenant n° 1 – Lot N° 06 – Couverture-Bardage - SARL BONHOMME

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu’une modification est apportée sur l’aménagement intérieur du futur commerce qui engendre un cout supplémentaire qui génère un 1^{er} avenant au Lot n° 06 Couverture et Bardage SARL Bonhomme



Lot	Désignation	Entreprise	Montant du marché initial	Avenant HT	Montant suite avenant HT
Lot 06	Couverture Bardage	SARL Bonhomme	46 706. 00 HT	3 419.16 € HT	50 125.96 € HT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ✓ Accepte l'avenant n° 1 du Lot n° 06 Couverture et Bardage SARL Bonhomme pour un montant de 3 419.16 € HT
- ✓ Autorise Mr Le Maire à signer l'avenant

3- Travaux commerce- Avenant n°2 – Lot N° 09 –Menuiseries intérieures -SARL LEDUC

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une modification est apportée sur l'aménagement intérieur du futur commerce qui engendre un cout supplémentaire qui génère un 1^{er} avenant au Lot n° 09 Menuiseries intérieures – SARL LEDUC

Lot	Désignation	Entreprise	Montant HT du marché initial	Avenant n° 1 HT	Avenant n° 2 HT	Montant suite avenants HT
Lot 09	Menuiseries intérieures	SARL LEDUC	8 160.00 €	550.00 €	290.00 €	9 000.00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ✓ Accepte l'avenant n°2 du Lot n° 09 Menuiseries intérieures SARL LEDUC pour un montant de 290.00 € HT
- ✓ Autorise Mr Le Maire à signer l'avenant

4- Travaux commerce Avenant n°3 – Lot N° 14 – Plomberie – Sarl Air' v

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une modification est apportée sur le lot 14-Plomberie.

Lot	Désignation	Entreprise	Montant HT du marché initial	Avenant n° 1 HT	Avenant n° 2 HT	Avenants N ° 3 HT	Montant suite avenants HT
Lot 14	Plomberie	SARL AIR-V	24 487.84 €	+ 994.11 €	- 140.11€	518.28 €	25 860.12 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ✓ Accepte l'avenant n° 3 du Lot 14 – Plomberie – SARL AIR V pour un montant de 518 .28 € HT
- ✓ Autorise Mr Le Maire à signer l'avenant

5- Location du logement communal – 5, square de la mairie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'appartement situé, 5, square de la mairie était libre depuis mai 2021. Après avoir effectué quelques travaux, le logement a été remis en location au 01 janvier 2022.

Monsieur Le Maire fait part d'une demande de location de Mr BOUTTIER Kévin, domicilié 10, rue des alouettes 35500 CORNILLE.

Le loyer s'élève à 380 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'attribuer le logement situé au 5, square de la mairie à Mr BOUTTIER Kévin
- Autorise Mr le Maire à signer le contrat de location.

6- Travaux sanitaires école publique – Validation de l'appel d'offre

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du rapport d'analyses des offres des travaux des sanitaires de l'école publique.

Il propose donc de retenir les entreprises suivantes :

Lot	Désignation	Entreprises	Montant HT	Montant TTC
1	Maçonnerie	SARL DUHAMEL- LEMERCIER	6 393.65 €	7 672.38 €
2	Menuiseries	SARL RTMB	2 990.43 €	3 588.52 €
3	Isolation -cloisons sèches	SARL RTMB	6 475.38 €	7 770.46 €
4	Electricité -Chauffage	SARL M GELEC	4 513.00 €	5 415.60 €
5	Plomberie	EURL CPL	5 204.19 €	6 245.03 €
6	Carrelage	EURL TUAL	6 857.60 E	8 229.12 €
7	Peinture	Ets FERRON	816.30 €	979.56 €
Total HT			33 250.55 €	39 900 .66 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres ainsi que le montant du marché.
- Autorise Monsieur Le Maire à signer les pièces administratives du marché

Affaires diverses

- Information sur les travaux en cours
 - Commerce
 - La chaufferie bois école publique
 - Travaux d'isolation du pole
 - Aménagement devant la mairie
- Point sur compétence voirie
- Repas des aînés le dimanche 03 avril 2022
- Opération argent de poche du 11 au 15 avril 2022
- Recrutement de deux agents communaux

La séance est levée à 21h30

Le secrétaire de séance
M.BOULIERE

Le Maire
C.HAMARD